

- 1/ Le médicament générique est :
- a/ un médicament sous brevet
 - b/ une copie d'un médicament original ✓
 - c/ une forme galénique différente de l'original
 - d/ fabriqué par n'importe quel producteur qualifié ✓
- 2/ La date de passation de commande est basée sur
- a/ l'évaluation des stocks ✓
 - b/ les délais de livraison ✓
 - c/ les disponibilités financières
 - d/ la demande du client
- 3/ La constitution d'un stock de sécurité est déterminé
- a/ par le rythme des ventes journalières ✓
 - b/ arbitrairement
 - c/ en fonction de l'aire de stockage
 - d/ en fonction des livraisons ✓
- 4/ Une bonne gestion repose
- a/ une réduction du surstockage ✓
 - b/ la multiplication des commandes
 - c/ la satisfaction du client ✓
 - d/ rentabilisation des investissements
- 5/ Un système de santé centralisé est financé par
- a/ la sécurité sociale
 - b/ les impôts ✓
 - c/ les associations caritatives
 - d/ les malades eux même
- 6/ Un programme de santé de lutte contre les MTH est réalisé par
- a/ la vaccination
 - b/ la diagnostic précoce
 - c/ la disponibilité de l'eau potable ✓
 - d/ un protocole de traitement efficace
- 7/ La relation coût-efficacité est analysée
- a/ par une plus-value financière
 - b/ par des indices épidémiologiques ✓
 - c/ l'amélioration du niveau de vie
 - d/ la diminution des coûts
- 8/ Les dépenses de santé augmentent
- a/ plus lentement que le PIB
 - b/ avec la demande de soins secondaires ✓
 - c/ avec l'élévation du niveau de vie ✓
 - d/ avec la baisse du taux de natalité
- 9/ La spécificité du médicament est caractérisé par
- a/ sa cherté
 - b/ son conditionnement unitaire ✓
 - c/ sa durée d'utilisation limitée ✓
 - d/ son importance stratégique
- 10/ L'usage rationnel des médicaments peut être obtenu par
- a/ la vente de médicament sur ordonnance
 - b/ des actions contre l'automédication
 - c/ le non remboursement du médicament
 - d/ L'élévation du prix du médicament

11/ Un programme de santé

- a/ est illimité dans le temps
- b/ avoir un objectif précis
- c/ est élaboré en fonction de la demande
- d/ doit être réalisable

12/ Les obstacles majeurs à l'utilisation des génériques sont :

- a/ Le mode de rémunération des grossistes et pharmaciens
- b/ Leurs bas prix
- c/ Leurs inéfficacités
- d/ leur indisponibilité

13/ L'utilisation du générique sera encouragée par :

- a/ la réduction des taxes douanières
- b/ l'incitation des structures publiques à leur utilisation en priorité
- c/ le non remboursement des médicaments princeps
- d/ l'utilisation de la DCI